



DOSSIER 1. **Programmes
d'éducation parentale
visant à réduire la
violence à l'égard des
enfants et des femmes :
Pourquoi c'est important**

Remerciements

Ce dossier a été rédigé par Kate Doyle en collaboration avec Alessandra Guedes (UNICEF), Christine Kolbe-Stuart (UNICEF), Clara Alemann (Equimundo), Lina Digolo (Prévention Collaborative), Lori Heise (Prevention Collaborative) et Ruti Levtoy (Prévention Collaborative).

Les personnes suivantes ont révisé le document et apporté leur contribution : Gary Barker et Giovanna Lauro d'Equimundo ; Chemba Raghavan, Emma Ferguson, Felicity Brown, Floriza Gennari et Marcy Levy d'UNICEF ; Beatrice Ogutu et Moureen Ochieng d'ICS-SP Afrique ; Kathy Durand, Dominique Maidment, Ritha Nyiratunga, Rubina Singh et Oluwatobiloba Ayodele de Prevention Collaborative et Katy Chadwick (consultante indépendante).

La version anglaise de ce document a été révisée par Jill Merriman et conçu par Blossom.

L'élaboration de ce dossier a été financée par la Oak Foundation, par le biais d'une subvention accordée à Prevention Collaborative.

Référence suggérée

UNICEF Innocenti - Bureau mondial de recherche et de prospective, Prevention Collaborative et Equimundo, Programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes. Pourquoi c'est important. Dossier 1. UNICEF Innocenti, Florence, 2023.

Publié par

UNICEF Innocenti - Bureau mondial de la recherche et de la prospective

Via degli Alfani 58

50121, Florence, Italie

Tél. : (+39) 055 20 330

E-mail : innocenti@unicef.org

Réseaux sociaux : @UNICEFInnocenti sur [Facebook](#), [Instagram](#), [LinkedIn](#),

[X \(Twitter\)](#) et [YouTube](#)

www.unicef.org/innocenti/

En partenariat avec

Prevention Collaborative

E-mail : support@prevention-collaborative.org

Réseaux sociaux : [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#) y [LinkedIn](#)

www.prevention-collaborative.org

Equimundo : Center for Masculinities and Social Justice

1367 Connecticut Avenue NW, Suite 210

Washington, DC 20036

Réseaux sociaux : [X \(Twitter\)](#), [Facebook](#), [Instagram](#) et [LinkedIn](#)

www.equimundo.org

Introduction



© UNICEF

Les programmes de soutien aux parents et aux proches ayant la charge d'enfants sont un moyen unique de réduire la violence au sein de la famille, en particulier la violence à l'égard des enfants, de leurs mères et des femmes qui s'occupent d'eux. Ces deux types de violence ont des conséquences à long terme sur la santé, le développement et le bien-être des enfants. Même si très peu de programmes d'éducation parentale cherchent explicitement à réduire à la fois la violence à l'égard des enfants et à l'égard des femmes, de nombreuses données montrent que les programmes d'éducation parentale peuvent réduire ces deux fléaux simultanément, ce qui met en évidence les possibilités de renforcer les programmes existants.

Ce dossier est destiné aux professionnels qui organisent des programmes d'éducation parentale et qui souhaitent en savoir plus sur la nécessité de travailler à l'intersection de la violence à l'égard des enfants et de la violence à l'égard des femmes. Il présente un dossier de recherches effectuées sur la manière dont ces deux formes de violence s'entrecroisent, leurs conséquences, et les résultats issus de programmes qui se sont avérés efficaces. On y trouvera également une description de l'influence que possède l'inégalité entre les genres sur la perpétuation de la violence, les pratiques parentales et son impact sur le futur des enfants - et les raisons pour lesquelles tout cela est important dans le cadre des programmes d'éducation parentale. Ce dossier est le premier d'une série destinée à aider les professionnels à intégrer la prévention de la violence à l'égard des enfants et des femmes, ainsi que la promotion de l'égalité entre les genres, dans les programmes d'éducation parentale existants.

Encadré 1. Objectif de cette série : programmes d'éducation parentale visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes

Même si la réduction de l'exposition des enfants à la violence au sein de la famille implique un travail avec les individus, les familles, les communautés, les institutions et les systèmes pour modifier les comportements et les normes, cette série met intentionnellement l'accent sur les programmes d'éducation parentale. Dans nombre de communautés, les programmes d'éducation parentale s'adressent déjà aux parents et aux personnes qui s'occupent des enfants. Les données disponibles indiquent que ces programmes peuvent être renforcés afin de réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes et de promouvoir l'égalité entre les genres, tout en améliorant le rôle des parents et le futur des enfants.

Cette série met l'accent sur :

- Les formes les plus courantes de violence à l'égard des enfants et des femmes, à savoir les châtiments violents infligés par les parents et la violence exercée par le partenaire intime. Ces deux formes de violence coexistent souvent dans les familles et des éléments indiquent que les programmes d'éducation parentale peuvent les réduire.
- Les avantages d'une intervention précoce et le grand nombre de preuves résultant des programmes d'éducation parentale pour les parents de jeunes enfants montrent que cette approche pourrait réduire la violence à l'égard des enfants et celle exercée par un partenaire intime. Cependant, une partie de ces données est également applicable aux programmes destinés aux parents d'enfants plus âgés et adolescents.
- D'autres résultats s'appliquent aux parents dans les relations hétérosexuelles, étant donné que la dynamique des relations inégales entre les hommes et les femmes est un facteur de risque de violence entre partenaires intimes et que les hommes en sont les principaux auteurs. Si la violence dans les relations non hétérosexuelles - également motivée par une dynamique de pouvoir et de contrôle - n'entre pas dans le cadre de cette série, les parents et toutes les personnes ayant la charge d'enfants, quels que soient leur sexe, leur identité de genre ou leur orientation sexuelle, peuvent bénéficier de programmes d'éducation parentale conçus pour prévenir la violence et promouvoir des environnements stimulants pour les enfants.

Tout au long de la série, nous utilisons indifféremment les termes « parents » et « personnes ayant la charge des enfants » pour désigner les personnes qui jouent un rôle primordial dans la prise en charge des enfants, qu'il s'agisse de parents biologiques ou adoptifs, de famille d'accueil, de grands-parents, d'autres membres de la famille ou de tuteurs.

Pourquoi la prévention de la violence est-elle importante pour les programmes d'éducation parentale ?

Les enfants ont besoin de relations stables et enrichissantes avec leur père, leur mère ou avec les personnes qui s'occupent d'eux, et d'un foyer sûr et favorable pour survivre et s'épanouir. Pourtant, trop d'enfants grandissent dans des environnements caractérisés par la violence à leur égard ou à l'égard de leur mère ou de la personne qui s'occupe d'eux. La discipline violente - qui comprend les punitions physiques et les agressions psychologiques infligées par les parents ou par les adultes qui s'occupent d'eux - et la violence exercée par un partenaire intime sont les formes de violence les plus courantes que subissent respectivement les enfants et les femmes.^{1,2} Dans le monde entier, les trois quarts des enfants âgés de 2 à 4 ans subissent régulièrement une discipline violente de la part des personnes qui s'occupent d'eux,³ et un tiers des femmes subissent des violences physiques ou sexuelles de la part d'un partenaire au cours de leur vie.² Souvent, ces deux formes de violence coexistent⁴ et les programmes d'éducation parentale doivent être conçus en tenant compte de ces facteurs, étant donné que :

La violence porte atteinte à la santé, au développement et au bien-être des enfants.

La discipline violente et la violence conjugale sont associées à une série d'impacts négatifs sur la santé physique et mentale des enfants ; leur développement cognitif, socio-émotionnel et comportemental et leurs résultats scolaires.⁵⁻⁷ L'exposition à tout type de la violence à un âge précoce peut affecter le cerveau en développement de l'enfant et altérer sa maturation neurologique.⁸ En conséquence, ces enfants éprouveront des difficultés à gérer leurs émotions ou à interagir avec les autres, et peuvent se montrer agressifs envers leurs pairs et envers les autres en grandissant. Ces effets négatifs risquent d'être accrus lorsque les enfants sont exposés à différents types de violence, et tout cela peut avoir des conséquences durables à l'adolescence et à l'âge adulte.⁴

Les femmes qui subissent la violence exercée par un partenaire intime sont confrontées à une multitude de conséquences sociales, économiques et à des problèmes de santé physique et mentale qui peuvent compromettre leur capacité à tisser des liens avec leurs enfants et à leur fournir une prise en charge responsable et affectueuse.⁹⁻¹¹⁻ Les

problèmes de santé mentale des parents ou des personnes responsables de l'enfant ont également une incidence négative sur l'équilibre mental, le bien-être psychosocial et le développement de ces derniers.¹² Les conflits relationnels et une mauvaise santé mentale

peuvent accroître le stress des personnes responsables de l'enfant et rendre plus difficile la gestion des émotions des parents lorsqu'ils interagissent avec leurs enfants. Les recherches suggèrent que les femmes qui subissent une violence exercée par un partenaire intime - et les hommes qui la pratiquent — sont plus susceptibles d'imposer une discipline basée sur la violence à leurs enfants.^{13,14} Dans certains cas, les femmes ont recours à une discipline violente pour contrôler le comportement de leurs enfants par peur qu'ils ne déclenchent des réactions violentes plus graves chez leurs pères ou chez les hommes qui en ont la responsabilité.¹⁵

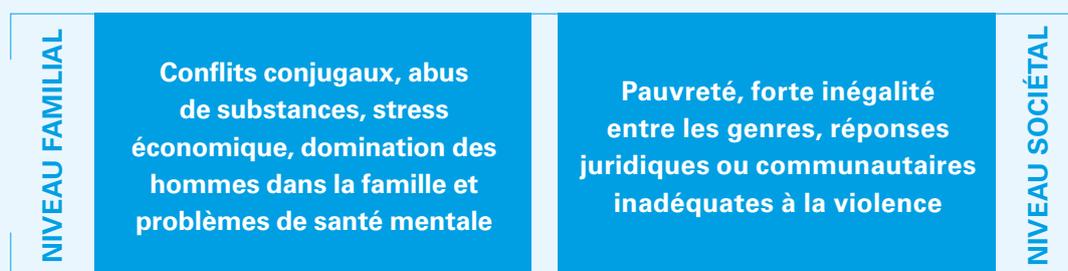
La violence a des conséquences intergénérationnelles à long terme pour les enfants, les femmes et les hommes. Les enfants vivant dans des foyers violents finissent souvent par considérer que la violence est un moyen normal de résoudre un conflit ou de gérer un comportement indiscipliné. L'exposition à la violence peut également provoquer des changements dans le cerveau en développement d'un enfant, donnant lieu à des problèmes tels qu'un mauvais contrôle des impulsions, ou davantage de recours à la violence plus tard dans leur vie.⁸ Les recherches suggèrent que l'exposition à la violence pendant l'enfance augmente le risque de devenir auteur (hommes) ou victime (femmes) de violence à l'adolescence ou à l'âge adulte, ainsi que le risque de recourir un jour à la violence contre ses propres enfants.^{4,13,16} Pourtant, ces cycles intergénérationnels ne sont pas inévitables. Ils peuvent être interrompus grâce à des relations avec un adulte aimant et encourageant et à l'apprentissage de compétences telles que la régulation émotionnelle et la résolution des conflits.

Les programmes d'éducation parentale jouent un rôle unique pour renforcer la sensibilisation, les relations et les compétences des parents afin de réduire la violence à l'égard des enfants, de leurs mères ou de femmes qui en ont la charge, et pour promouvoir la santé mentale et le bien-être de toutes les personnes responsables d'enfants. Certains programmes d'éducation parentale cherchent déjà à prévenir la discipline violente contre les enfants, mais très peu s'attaquent intentionnellement à la violence exercée par un partenaire intime. Pourtant, ces deux types de violence partagent des facteurs de risque et des normes communes qui permettent de trouver des solutions communes (voir Encadré 2).

Ne pas s'attaquer à la violence à l'égard des enfants et des femmes est une occasion manquée, qui peut compromettre les résultats escomptés des programmes d'éducation parentale. Par exemple, les programmes qui s'attaquent à la discipline violente mais pas à la violence exercée par un partenaire intime peuvent démontrer que les parents sont incapables de développer des interactions parent-enfant saines ou d'adopter des pratiques parentales positives. Lorsque les programmes parviennent à réduire la discipline violente, les enfants peuvent encore être exposés à la violence exercée par un partenaire intime et à ses conséquences à long terme. La prévention de la violence à l'égard des enfants et des femmes devrait être considérée comme faisant partie intégrante des programmes d'éducation parentale.

Encadré 2. Facteurs de risque et modèles communs renforcés par l'inégalité entre les genres

La violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes partagent ces facteurs de risque au niveau familial et sociétal : ^{4,13}



Ces deux types de violence s'appuient sur des normes sociales communes -

les règles non écrites, les valeurs et les attentes au sein d'une communauté, qui sont souvent imposées par la société. Les normes sociales les plus courantes qui alimentent la violence à l'égard des enfants et des femmes sont notamment les suivantes : ^{4, 17}

- Soutenir l'inégalité entre les genres et tolérer la violence.
- Promouvoir des masculinités néfastes fondées sur la violence et le contrôle.
- Tolérer la discipline violente à l'égard des enfants et des femmes.
- Légitimer le recours à la violence pour résoudre les conflits.
- Blâmer les victimes et encourager le maintien des problèmes au sein des familles, décourageant ainsi la recherche d'aide.
- Privilégier la réputation des auteurs d'infractions.

La violence à l'égard des enfants et la violence à l'égard des femmes est enracinée dans l'inégalité entre les genres et la renforce souvent :

- Les normes de genre - les attentes sociales qui définissent ce qui est considéré comme un comportement « approprié » pour les individus en fonction de leur sexe - sont des facteurs de risque de violence.¹⁸ Les normes sexistes, qui dévalorisent les femmes et les filles, renforcent la domination et l'agressivité masculines et créent des hiérarchies de pouvoir, perpétuent la violence et sont souvent utilisées pour la justifier.
- Le soutien de ces normes est lié à la violence : les hommes qui soutiennent l'inégalité entre les genres sont plus susceptibles d'avoir recours à la violence à l'égard des enfants et des femmes,^{4,19} et les hommes et les femmes qui pensent que la violence exercée par un partenaire intime est justifiée sont plus susceptibles de discipliner leurs enfants de manière violente.²⁰
- Ces normes créent le sentiment que la violence est souvent un moyen justifié, voire nécessaire, de corriger le comportement des enfants et des femmes, ce qui favorise l'impunité. Les normes patriarcales confèrent ce droit aux hommes par rapport aux femmes et aux parents par rapport aux enfants.
- Les normes de genre perpétuent également l'inégalité des chances entre les garçons et les filles (par exemple, en limitant l'accès à l'éducation ou en encourageant les mariages précoces pour les filles), ce qui peut accroître les risques ultérieurs de violence.

Les programmes d'éducation parentale peuvent réduire la violence domestique

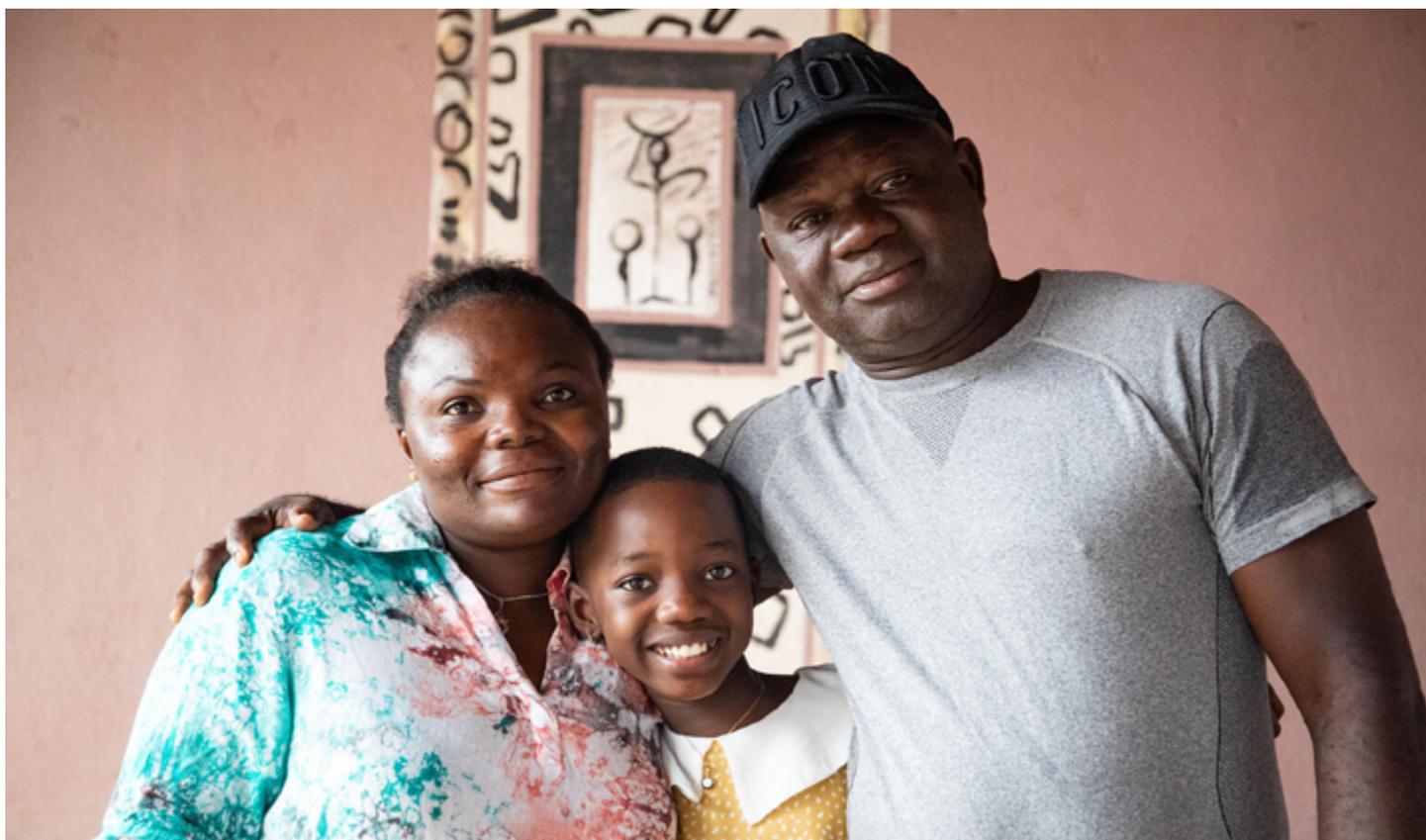
Un nombre croissant de programmes d'éducation parentale cherchent à réduire la violence à l'encontre des enfants et de leurs mères ou des femmes qui en ont la garde, et les éléments probants de leur efficacité sont de plus en plus nombreux. Les données actuelles suggèrent que les programmes peuvent réduire simultanément la violence à l'égard des enfants et celle à l'égard des femmes, même s'ils ne sont pas spécifiquement conçus à cet effet. Une étude systématique récente a identifié 19 programmes de prévention primaire (principalement dans les pays du Sud) qui ont réduit le recours à la violence à l'égard des enfants et la violence entre partenaires intimes, parmi lesquels des programmes d'éducation parentale, mais aussi des interventions communautaires et de couple qui n'étaient pas principalement axées sur les résultats en matière d'éducation parentale.²¹ Bien que de nombreux programmes aient été conçus pour ne traiter qu'un seul type de violence, ou pour traiter l'autre de manière limitée, ils ont tout de même permis de réduire à la fois la violence à l'égard des enfants et la violence entre partenaires intimes. Nombre de nouvelles évaluations de programmes ont également démontré une réduction de ces deux types de violence.²²⁻²⁴ La plupart de ces programmes s'adressent aux parents de jeunes enfants, mais quelques-uns concernent également les parents d'enfants plus âgés ou d'adolescents.

Bien que les données disponibles suggèrent que les programmes d'éducation parentale peuvent réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes (notamment s'ils sont conçus en tenant compte de ces changements), des recherches supplémentaires sont nécessaires. Nombre des programmes qui se sont avérés efficaces n'ont été évalués que dans un seul cadre et dans des délais relativement courts. De nombreux enseignements sont à tirer sur l'efficacité des programmes lorsqu'ils sont adaptés et mis en œuvre dans différents contextes et sur le long terme. En outre, les programmes cherchent souvent à modifier certains résultats ou à les mesurer de différentes manières, ce qui limite la compréhension et la comparabilité entre les programmes et les contextes. Pourtant, de plus en plus de programmes sont évalués, ce qui contribue à élargir la base de données.

Des évaluations récentes de programmes destinés aux parents et visant à réduire la discipline violente et la violence entre partenaires intimes (le plus souvent physique ou sexuelle, mais aussi émotionnelle ou économique) ont également démontré un impact sur une série d'autres résultats, notamment sur : ²²⁻²⁷

- L'attitude des parents face à la discipline violente,
- les compétences et comportements parentaux positifs,
- une prise en charge adaptée des enfants,
- les interactions et relations parents-enfants,
- la santé mentale et le stress des parents,
- les pratiques nutritionnelles de la mère et de l'enfant,
- les résultats comportementaux de l'enfant,
- la qualité de la relation de couple,
- la participation des hommes à la prise en charge des enfants,
- la participation des hommes aux tâches ménagères,
- la participation des femmes à la prise de décisions au sein du ménage et
- l'attitude des parents à l'égard du genre et de la violence envers les femmes.

Bon nombre des programmes qui ont permis d'atteindre ces résultats ont été conçus pour mettre l'accent sur une approche transformatrice de genre, en reconnaissant le rôle de l'inégalité de genre dans la perpétuation de la violence. Ces programmes montrent comment l'inégalité entre les genres et les déséquilibres de pouvoir entre hommes et femmes, filles et garçons, peuvent nuire à la capacité des parents à fournir des soins attentifs, restreindre les possibilités offertes aux enfants et constituer des facteurs de risque de violence à l'égard des enfants et des femmes. Les programmes visent à promouvoir des relations bienveillantes et équitables et des interactions non violentes pour l'ensemble de la famille. Nous vous renvoyons à l'Encadré 3 pour en savoir plus sur les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre visant à réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes.



Encadré 3. Programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre visant à réduire la violence

Les programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre ont pour but de s'attaquer aux causes profondes des inégalités de genre et à remettre en question ou à transformer les rôles, les modèles et les déséquilibres de pouvoir préjudiciables entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles.¹⁷ Les travaux sont menés avec les parents et les personnes ayant la charge des enfants afin d'établir et de maintenir des relations saines et non violentes avec leurs partenaires et leurs enfants.

Ces programmes cherchent à transformer les attitudes et les comportements des parents en matière de genre afin d'améliorer les relations de couple et de changer la façon dont les parents élèvent leurs enfants. Pour ce faire, ils encouragent la réflexion critique et la discussion sur les attitudes, les normes et les dynamiques de pouvoir inégales entre les genres, et aident les parents à identifier les avantages d'attitudes plus équitables. Ils développent les compétences relationnelles et parentales ou les renforcent afin d'améliorer la qualité des relations entre les parents et les enfants (par exemple, la communication, la régulation émotionnelle, la résolution des conflits, la gestion du stress et la discipline non violente).

Parallèlement à l'amélioration des pratiques parentales, les programmes proposent souvent de multiples changements qui peuvent améliorer la santé physique et mentale, le développement et le bien-être des enfants et contribuer à :

- établir des relations entre les parents et les enfants et entre partenaires intimes basées sur la bienveillance, le soutien mutuel et la non-violence,
- créer des relations équitables où les partenaires partagent la responsabilité des soins et la prise de décisions concernant leur relation, leur foyer et la vie de leurs enfants,
- augmenter la capacité des parents et des personnes ayant la charge des enfants à leur fournir une éducation
- basée sur les mêmes soins et les mêmes possibilités de jeu, d'apprentissage et d'éducation, sans stéréotypes de genres.

Pour une définition plus complète des programmes d'éducation parentale axés sur une approche transformatrice de genre, y compris leurs principes communs, les caractéristiques de leur mise en œuvre et leur contenu ; voir le [Dossier 2](#) de cette série.

Pourquoi les programmes d'éducation parentale devraient-ils promouvoir l'égalité entre les genres ?

Les normes inégales en matière de genre perpétuent la violence à l'égard des enfants et des femmes et façonnent fondamentalement les pratiques parentales et l'environnement dans lequel les enfants sont élevés. Outre la prévention de la violence, la remise en question des normes d'inégalité entre les genres devrait être prise en compte dans les programmes d'éducation parentale pour les raisons suivantes :

Les normes de genre découragent souvent la participation des hommes à la prise en charge de leurs enfants. Dans la plupart des cas, les femmes et les filles sont censées s'occuper des enfants, et sont élevées dès leur plus jeune âge pour s'occuper de leurs frères et sœurs et effectuer les tâches ménagères. Dans le même temps, les garçons grandissent souvent sans exemple d'hommes qui s'impliquent dans la prise en charge des enfants ou sans possibilité d'acquérir des compétences dans ce domaine. L'idée selon laquelle les hommes ne jouent qu'un rôle limité dans la prise en charge de leurs enfants est souvent renforcée par leur famille, leur communauté et les services (y compris certains programmes d'éducation parentale). En conséquence, de nombreux enfants ne bénéficient pas du plein potentiel d'attention de leur père, bien que de nombreux pères souhaitent s'impliquer davantage.²⁸ En revanche, les garçons qui grandissent avec un père qui s'occupe des tâches ménagères sont plus susceptibles d'en faire autant à l'âge adulte et d'adopter des attitudes plus égalitaires entre les genres.²⁹

Les normes de genre contribuent souvent à une dynamique familiale inégale. Elles prescrivent souvent aux hommes le rôle de chef de famille, avec un pouvoir de décision au sein de la famille. Ainsi, les hommes influencent ou contrôlent souvent l'accès des femmes et des enfants aux ressources et aux services essentiels, y compris la santé et l'éducation. Cette dynamique de pouvoir inégale limite l'action et l'autonomie des femmes et des filles, et ces normes de genre créent des divisions rigides du travail (c'est-à-dire les hommes en tant que décideurs, les femmes en tant que personnes responsables de la garde des enfants), et des privilèges et des responsabilités au sein du foyer. Ces divisions laissent souvent les deux parents surchargés et isolés dans leur rôle, ce qui empêche un fonctionnement d'équipe dans l'éducation des enfants.

Les normes de genre influencent souvent les opportunités et le comportement des enfants dès leur plus jeune âge. Les enfants apprennent d'abord à se percevoir et à percevoir le monde qui les entoure à travers leurs interactions avec leurs parents et leurs frères et sœurs, ce qui façonne leurs attitudes et leur comportement. Les parents peuvent consciemment

ou inconsciemment transmettre à leurs enfants des normes de genre nuisibles en élevant différemment les garçons et les filles (voir Encadré 4). Les normes et stéréotypes de genre influencent ce que les parents pensent que leurs enfants peuvent ou doivent faire en fonction de leur sexe - y compris comment et où ils jouent, leurs jouets, les histoires qu'on leur raconte, s'ils effectuent des tâches ménagères, s'ils vont à l'école ou pendant combien de temps, et à quel âge ils se marient.³⁰ Cela peut perpétuer l'inégalité et les déséquilibres de pouvoir entre les genres et limiter les options offertes aux enfants (par exemple, l'accès des filles à l'éducation, les possibilités pour les garçons d'établir des liens émotionnels), en posant également des risques de violence future.

Les programmes d'éducation parentale doivent tenir compte de l'influence des normes de genre sur les parents, leurs relations avec leurs enfants et leurs partenaires, et leurs pratiques parentales. Au minimum, les programmes d'éducation parentale devraient éviter de perpétuer ou d'ancrer davantage les normes de genre nuisibles. Cependant, les programmes d'éducation parentale peuvent également choisir d'adopter une approche transformatrice de genre en travaillant avec les parents pour remettre en question les normes restrictives en matière de genre, créer des relations plus équitables et les rendre encore plus efficaces. Les programmes d'éducation parentale ainsi conçus peuvent contribuer à améliorer les interactions parents-enfants et la dynamique familiale, à réduire la violence et ses effets immédiats et à long terme, et à garantir l'égalité des chances entre les enfants, indépendamment de leur sexe ou de leur identité de genre.



Encadré 4. Qu'est-ce que la socialisation de genre³¹?

La socialisation de genre fait référence aux processus par lesquels les individus apprennent à se comporter selon les normes de genre. Elle commence à la naissance, se poursuit tout au long de l'enfance et s'intensifie souvent à l'adolescence. Les parents peuvent, intentionnellement ou non, socialiser leurs enfants selon des normes de genre inégales :

1.

Enseignement actif,
par exemple, en disant
aux enfants (garçons)
qu'ils ne doivent pas
pleurer ou en demandant
aux filles (mais pas aux
garçons) de s'occuper
des tâches ménagères.

2.

**Discours, actions,
comportements et pratiques,**
comme donner des poupées
aux filles et des fusils
aux garçons ou féliciter
les filles pour leur apparence
et les garçons pour leur
force physique.

3.

**Modélisation de
comportements sexistes,**
comme le fait
de demander aux femmes
et aux filles d'effectuer
les tâches domestiques
non rémunérées.

4.

Pratiques nuisibles,
comme la violence
entre partenaires
intimes ou la restriction
de la mobilité des
femmes et des filles.²²

Les programmes d'éducation parentale peuvent promouvoir une socialisation positive du genre en aidant les parents à prendre conscience de ces modèles de comportement, à les remettre en question et à les modifier.

Conclusion

Les programmes d'éducation parentale ont la possibilité de réduire l'exposition des enfants à la violence - contre eux-mêmes, contre leur mère ou contre les personnes responsables de leur garde - et les conséquences immédiates et à long terme de cette exposition. Les programmes en cours peuvent être adaptés pour traiter les deux types de violence, sur la base des données disponibles. Ils peuvent adopter une approche transformatrice en matière de genre, en travaillant avec les parents pour renforcer les relations et les compétences parentales, contester les normes de genre nuisibles et améliorer la dynamique familiale. Ils peuvent également aider les parents à élever leurs enfants en leur offrant les mêmes soins et les mêmes possibilités de jeu, d'apprentissage et d'éducation, à l'abri des stéréotypes sexistes. À long terme, cela peut contribuer à briser les schémas de violence intergénérationnels.

Le prochain dossier de cette série ([Dossier #2](#)) explore ces programmes dans la pratique. Il expose les principes clés, le contenu et les stratégies pour travailler avec les parents afin de réduire la violence et de remettre en question les normes de genre inégales et la dynamique du pouvoir. Il fournit des informations essentielles qui peuvent aider les professionnels de l'éducation parentale à adapter leurs programmes en cours afin de réduire la violence à l'égard des enfants et des femmes et de promouvoir l'égalité entre les genres.

Nous vous invitons à consulter les quatre dossiers de notre série :



Ressources recommandées



© UNICEF

[What Works Evidence Review: Intersections of Violence against Women and Violence against Children](#), What Works to Prevent Violence, 2017

[Working at the Intersection of Violence Against Women and Children](#) (cours en ligne), Prevention Collaborative

[Gender Dimensions of Violence Against Children and Adolescents](#), Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), 2020

[Parenting and Caregiver Support Programmes to Prevent Violence in the Home: Evidence Brief](#), Prevention Collaborative, 2022

[Breaking the Cycle of Intergenerational Violence: The Promise of Psychosocial Interventions to Address Children's Exposure to Violence](#), Equipundo and Sonke Gender Justice, 2018

[Technical Note: Gender-Responsive Parenting](#), UNICEF, 2019

Références

1. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2014. *Cachée sous nos yeux : Une analyse statistique de la violence envers les enfants*. New York : UNICEF. [https:// data.unicef.org/resources/hidden-in-plain-sight-a-statistical-analysis-of-violence-against-children/](https://data.unicef.org/resources/hidden-in-plain-sight-a-statistical-analysis-of-violence-against-children/)
2. Sardinha, Lynnmarie, Mathieu Maheu-Giroux, Heidi Stöckl, Sarah Rachel Meyer, et Claudia Garcia-Moreno. 2022. « Global, Regional, and National Prevalence Estimates of Physical or Sexual, or Both, Intimate Partner Violence against Women in 2018. » *The Lancet* 399, no. 10327 : 803-13. [https://doi.org/10.1016/S0140-6736\(21\)02664-7](https://doi.org/10.1016/S0140-6736(21)02664-7)
3. Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2020. *Rapport de situation sur la prévention de la violence à l'encontre des enfants dans le monde*. Genève : OMS. <https://www.who.int/fr/teams/social-determinants-of-health/violence-prevention/global-status-report-on-violence-against-children-2020>
4. Guedes, Alessandra, Sarah Bott, Claudia Garcia-Moreno et Manuela Colombini. 2016. « Bridging the Gaps: A Global Review of Intersections of Violence against Women and Violence against Children. » *Global Health Action* 9, no. 1 : 31516. <https://doi.org/10.3402/gha.v9.31516>
5. Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2016. *INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants*. Genève : OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241565356>
6. Holmes, Megan R., Kristen A. Berg, Anna E. Bender, Kylie E. Evans, Kari O'Donnell, et Emily K. Miller. 2022. « Nearly 50 Years of Child Exposure to Intimate Partner Violence Empirical Research: Evidence Mapping, Overarching Themes, and Future Directions. » *Journal of Family Violence* 37, no. 8: 1207–19. <https://doi.org/10.1007/s10896-021-00349-3>
7. End Violence against Children. 2021. *Corporal Punishment of Children: Review of Research on Its Impact and Associations: Full Working Paper*. <https://endcorporalpunishment.org/wp-content/uploads/2021/09/Research-effects-full-working-paper-2021.pdf>
8. Bick, Johanna, et Charles A. Nelson. 2016. « Early Adverse Experiences and the Developing Brain. » *Neuropsychopharmacology* 41, no. 1: 177–96. <https://doi.org/10.1038/npp.2015.252>
9. Organisation mondiale de la Santé (OMS). 2013. *Estimations mondiales et régionales de la violence à l'encontre des femmes : Prévalence et conséquences sur la santé de la violence du partenaire intime et de la violence sexuelle exercée par d'autres que le partenaire*. Genève : OMS. <https://www.who.int/publications/i/item/9789241564625>
10. What Works to Prevent Violence. 2020. *Social and Economic Costs of VAWG: Evidence Brief*. <https://www2preventvawg.org/evidence-hub/economic-and-social-costs-vawg>
11. Mazza, Marianna, Emanuele Caroppo, Giuseppe Marano, Daniela Chieffo, Lorenzo Moccia, Delfna Janiri, Lucio Rinaldi, Luigi Janiri, et Gabriele Sani. 2021. « Caring for Mothers: A Narrative Review on Interpersonal Violence and Peripartum Mental Health. » *International Journal of Environmental Research and Public Health* 18 », no. 10: 5281. <https://doi.org/10.3390/ijerph18105281>
12. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2022. *Global Multisectoral Operational Framework for Mental Health and Psychosocial Support of Children, Adolescents and Caregivers across Settings*. New York : UNICEF. <https://www.unicef.org/reports/global-multisectoral-operational-framework>
13. Fulu, Emma, Stephanie Miedema, Tim Roselli, Sarah McCook, Ko Ling Chan, Regine Haardörfer, et Rachel Jewkes. 2017. « Pathways between Childhood Trauma, Intimate Partner Violence, and Harsh Parenting: Findings from the UN Multi-country Study on Men and Violence in Asia and the Pacific. » *The Lancet Global Health* 5, no. 5: e512-e522. [https://doi.org/10.1016/S2214-109X\(17\)30103-1](https://doi.org/10.1016/S2214-109X(17)30103-1)
14. Carlson, Catherine, Sophie Namy, Andrea Norcini Pala, Milton L. Wainberg, Lori Michau, Janet Nakuti, Louise Knight et al. 2020. « Violence against Children and Intimate Partner Violence against Women: Overlap and Common Contributing Factors among Caregiver-Adolescent Dyads. » *BMC Public Health* 20, no. 1: 1–13. <https://doi.org/10.1186/s12889-019-8115-0>
15. Fulu, Emma, Sarah McCook et Kathryn Falb. 2017. *What Works Evidence Review: Intersections of Violence against Women and Violence against Children*. What Works to Prevent Violence. <https://www.whatworks.co.za/documents/publications/116-vac-vaw-evidence-brief-new-crop-1/file>
16. Equimundo et Sonke Gender Justice. (2018). *Breaking the Cycle of Intergenerational Violence: The Promise of Psychosocial Interventions to Address Children's Exposure to Violence*. Washington, DC : Equimundo, et Cape Town : Sonke Gender Justice. <https://www.equimundo.org/resources/breaking-the-cycle-of-intergenerational-violence-the-promise-of-psychosocial-interventions-to-address-childrens-exposure-to-violence/>
17. Namy, Sophie, Catherine Carlson, Kathleen O'Hara, Janet Nakuti, Paul Bukuluki, Julius Lwanyaaga, Sylvia Namakula et al. 2017. Towards a Feminist Understanding of Intersecting Violence against Children and Women in the Family. *Social Science and Medicine* 184 : 40-48. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2017.04.042>
18. Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). 2020. *Gender Dimensions of Violence against Children and Adolescents*. New York : UNICEF. [https:// www.unicef.org/documents/gender-dimensions-violence-against-children-and-adolescents](https://www.unicef.org/documents/gender-dimensions-violence-against-children-and-adolescents)
19. Fleming, Paul J., Jennifer McCleary-Sills, Matthew Morton, Ruti Levto, Brian Heilman, and Gary Barker. 2015. « Risk Factors for Men's Lifetime Perpetration of Physical Violence against Intimate Partners: Results from the International Men and Gender Equality Survey (IMAGES) in Eight Countries. » *PLOS ONE* 10, no. 3 (2015) : e0118639. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0118639>

20. Lansford, Jennifer E., Susannah Zietz, Diane L. Putnick, Kirby Deater-Deckard, Robert H. Bradley, Megan Costa, Gianluca Esposito et Marc H. Bornstein. 2020. « Men's and Women's Views on Acceptability of Husband-to-Wife Violence and Use of Corporal Punishment with Children in 21 Low-and Middle-Income Countries. » *Child Abuse & Neglect* 108, 104692. <https://doi.org/10.1016/j.chiabu.2020.104692>
21. Bacchus, Lorraine J., Manuela Colombini, Isabelle Pearson, Anik Gevers, Heidi Stöckl, et Alessandra C. Guedes (à paraître). "A Rapid Systematic Review of Effective Interventions That Prevent and/or Respond to Intimate Partner Violence against Women and Child Maltreatment."
22. Falb, Kathryn L., Khudejha Asghar, Alexandra Blackwell, Simon Baseme, Martin Nyanguba, Danielle Roth, et Jean de Dieu Hategekimana. 2023. « Improving Family Functioning and Reducing Violence in the Home in North Kivu, Democratic Republic of Congo : A Pilot Cluster-Randomised Controlled Trial of Safe at Home. » *BMJ Open* 13, no. 3 : e065759. <https://doi.org/10.1136/bmjopen-2022-065759>
23. Galvin, Lauren, Cristiana K. Verissimo, Ramya Ambikapathi, Nilupa S. Gunaratna, Paula Rudnicka, Amy Sunseri, Joshua Jeong et al. 2023. « Effects of Engaging Fathers and Bundling Nutrition and Parenting Interventions on Household Gender Equality and Women's Empowerment in Rural Tanzania: Results from EFFECTS, a Five-Arm Cluster-Randomized Controlled Trial. » *Social Science & Medicine* 324 : 115869. <https://doi.org/10.1016/j.socscimed.2023.115866>
24. Child Health and Development Centre, University of Makerere. 2023. *Ugandan Parenting for Respectability Implementation Science Evaluation: Cluster Randomised Controlled Trial of a Parenting Programme to Reduce Violence against Children and Gender Based Violence in Uganda*. <https://globalparenting.org/sites/files/gpi-uprise-uganda-policy-brief-230111.pdf>
25. Ashburn, Kim, Brad Kerner, Dickens Ojamuge et Rebecka Lundgren. 2017. « Evaluation of the Responsible, Engaged, and Loving (REAL) Fathers Initiative on Physical Child Punishment and Intimate Partner Violence in Northern Uganda. » *Prevention Science* 18, no. 7 : 854- 64. <https://doi.org/10.1007/s11121-016-0713-9>
26. Jensen, Sarah K. G., Matias Placencio-Castro, Shauna M. Murray, Robert T. Brennan, Simo Goshev, Jordan Farrar, Aisha Yousafzai et al. 2021. « Effect of a Home-Visiting Parenting Program to Promote Early Childhood Development and Prevent Violence: A Cluster-Randomized Trial in Rwanda. » *BMJ Global Health* 6, no. 1 : e003508. <https://doi.org/10.1136/bmjgh-2020-003508>
27. Doyle, Kate, Ruti G. Levto, Gary Barker, Gautam G. Bastian, Jeffrey B. Bingenheimer, Shamsi Kazimbaya, Anicet Nzabonimpa et al. « Gender-Transformative Bandedereho Couples' Intervention to Promote Male Engagement in Reproductive and Maternal Health and Violence Prevention in Rwanda : Findings from a Randomized Controlled Trial. » *PLOS ONE* 13, no. 4 (2018) : e0192756.
28. Doyle, Kate, Melanie Swan, Sheila Manji, Bernadette Daelmans, Margaret Greene et Saif Chaudhury. 2022. *Nurturing Care and Men's Engagement: Thematic Brief*. Organisation mondiale de la Santé et Fonds des Nations Unies pour l'enfance. <https://www.who.int/publications/i/item/9789240060067>
29. Equimundo. 2022. *The International Men and Gender Equality Survey: A Status Report on Men, Women, and Gender Equality in 15 Headlines*. Washington, DC : Equimundo. <https://www.equimundo.org/resources/men-and-gender-equality-a-global-status-report-in-15-headlines/>
30. UNICEF, 2019. *Technical Note: Gender Responsive Parenting*. https://www.unicef.org/eca/media/16436/file/Gender_Responsive_Parenting.pdf
31. Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) Bureau de la recherche - Innocenti. 2021. *Being Intentional about Gender Transformative Strategies: Reflections and Lessons for UNICEF's Gender Action Plan (2022-2025)*. Florence : Bureau de la recherche de l'UNICEF - Innocenti. <https://www.unicef-irc.org/publications/1307-being-intentional-about-gender-transformative-strategies-reflections-and-lessons-for-unicefs-gender-and-policy-action-plan.html>

À propos de nous

L'**UNICEF** travaille dans les endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Pour défendre les droits de chaque enfant, où qu'il soit. Dans plus de 190 pays et territoires, nous mettons tout en œuvre pour aider les enfants à vivre, à s'épanouir et à réaliser leur potentiel, de la petite enfance à l'adolescence. Et nous n'abandonnons jamais.

UNICEF Innocenti - Le Bureau mondial de recherche et de prospective s'attaque aux questions les plus importantes pour les enfants, qu'elles soient actuelles ou émergentes. Il favorise le changement par la recherche et la prospective sur un large éventail de questions relatives aux droits de l'enfant, en suscitant un débat mondial et en faisant participer activement les jeunes à son travail.

Prevention Collaborative s'efforce de réduire la violence à l'égard des femmes et de leurs enfants en renforçant la capacité des acteurs clés à mettre en œuvre des programmes de prévention efficaces, fondés sur des principes féministes et sur un apprentissage basé sur les faits et la pratique. Nous répondons aux besoins spécifiques des professionnels et des partenaires de mise en œuvre en rassemblant des données probantes, en encadrant les organisations et en veillant à ce que les fonds des donateurs soient utilisés à bon escient.

Equimundo : Center for Masculinities and Social Justice (Centre pour les masculinités et la justice sociale) travaille depuis 2011 au niveau international et aux États-Unis pour engager les hommes et les garçons en tant qu'alliés dans l'égalité des genres, promouvoir une virilité saine et prévenir la violence. Equimundo s'efforce d'atteindre l'égalité des genres et la justice sociale en transformant les modèles intergénérationnels nuisibles et en promouvant des modèles d'attention, d'empathie et de responsabilité chez les garçons et les hommes tout au long de leur vie.

Pour chaque enfant, des réponses